

Introduction

Concours des tables d'OREHANE, partagez une initiative / action qui a permis d'optimiser les accompagnements périnataux.

OREHANE organise sa première journée régionale « les Tables d'OREHANE » le 11 mai 2023 axée sur le sens au travail.

Dans ce cadre, OREHANE vous propose de participer à son concours pour lequel 3 prix seront attribués :

- 2 « Prix du Jury »
- 1 « Prix du Public » décerné par les professionnels de santé

Faites connaître et partager vos initiatives, projets démarrés ou aboutis en lien avec les accompagnements périnataux qui ont créés une dynamique positive et ont permis d'optimiser les accompagnements périnataux (exemple : fédérer les équipes ; lien ville-hôpital ; implication des usagers...)

La démarche

Pour cela :

1. Envoyez votre affiche/poster qui mettra en valeur de façon illustrée le projet que vous avez mis en place ou qui est en cours de déploiement.
2. Envoyez votre support à OREHANE par mail à sec.direction@orehane.fr
3. Participez à la journée Tables d'OREHANE et tentez de gagner l'un des 3 prix attribués.

Le concours est ouvert aux :

- établissements de santé, sociaux et médico-sociaux ;
- professionnels de santé exerçant une activité libérale en ville ;
- professionnels de PMI ;
- associations d'usagers ;

Modalités de dépôt

Le formulaire de dépôt de candidatures est à envoyer au plus tard le 28/04/2023 date ferme de dépôt à l'adresse électronique suivante : sec.direction@orehane.fr en précisant en objet « concours OREHANE ».

Les critères de sélection / attribution des prix

Les critères qui seront appliqués pour examiner les candidatures sont les suivants :

- Capacité du projet à être **modélisable et/ou transposable** à l'ensemble du périmètre de votre secteur d'activité (santé périnatale des Hauts-de-France : PMI, libéral, secteur hospitalier...)
- Capacité du projet à illustrer le souhait et ce qui en découle
- Originalité du projet, caractère innovant
- Appréciation générale (projet réalisable à court et/ou moyen terme)